

panorapresse.ouest-france.fr

Fermeture de classe à Saint-Marcel : les parents d'élèves mobilisés et une pétition lancée

~3 minutes

La nouvelle carte scolaire de l'[Eure](#) prévoit la fermeture d'une classe de maternelle de l'école Maria Montessori, à [Saint-Marcel](#), pour la rentrée prochaine.



L'école maternelle Maria-Montessori, à [Saint-Marcel \(Eure\)](#), pourrait perdre une classe d'ici la rentrée scolaire 2026-2027.

Agir avant qu'il ne soit trop tard.

À [Saint-Marcel \(Eure\)](#), l'école maternelle Maria-Montessori pourrait perdre une de ses six classes à la rentrée 2026-2027.

C'est en tout cas ce que prévoit la future carte scolaire de l'[Eure](#), dont la version définitive ne sera connue que vendredi 3 avril 2026. Pour l'instant, 66 fermetures de classes sont programmées dans l'ensemble des écoles du département.

Mouvement pacifique ce lundi

"Nous avons été prévenus très tardivement. On a donc très peu de temps pour agir", prévient l'association des parents d'élèves des établissements scolaire (PEEP) de [Saint-Marcel](#).

Ce vendredi 27 mars, l'équipe éducative de l'école Marie-Montessori était en grève pour protester contre cette décision. D'autres actions menées par la PEEP de [Saint-Marcel](#) seront mises en place dès lundi prochain.

Parmi celles-ci, un mouvement pacifique organisée devant l'école maternelle dès 8h du matin.

Pour rappel, un premier rassemblement mené par l'intersyndicale (FSU-SNUipp27, Force ouvrière,

UNSA Éducation) s'est déroulé devant la DSDEN27, mercredi 25 mars.

Pétition en ligne

Parallèlement une pétition, qui a déjà recueilli près de 790 signatures, a été mise en ligne pour tenter de faire bouger les lignes.



À [Saint-Marcel \(Eure\)](#), l'équipe éducative de l'école maternelle Maria-Montessori était en grève ce vendredi 27 mars 2026.

"C'est une commune de 5 000 habitants, qui n'a que deux écoles (une élémentaire et une maternelle). Actuellement, il y a une vingtaine d'enfants par classe. Si on en supprime une, les effectifs s'élèveront à près de 25 élèves. Ce n'est pas possible pour l'équipe éducative en place, d'autant que l'école accueille et doit accueillir des jeunes en difficulté l'année prochaine", affirme la PEEP.

Concernant ce dernier point, pas moins de cinq élèves "notifiés MDPH" ont en effet besoin d'un accompagnement soutenu (AESH). Or actuellement, ce sont les enseignants et les Agents territoriaux spécialisés dans les écoles maternelles (ATSEM), "non formés pour ces cas spécifiques", qui doivent les prendre en charge.

"Nous appelons les services de l'Éducation nationale à reconsidérer cette décision et à engager rapidement un dialogue constructif avec les représentants des parents" conclut la PEEP de [Saint-Marcel](#).